

> FICHE N° 2 <

RÉTABLIR LES ADMINISTRATIONS ET RELANCER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Après la Libération de l'Alsace en 1945, l'urgence est de rétablir l'administration et les services publics pour répondre aux besoins immédiats de la population. Les nouvelles autorités engagent la réorganisation des mairies, la remise en service des écoles, des tribunaux et des services postaux, tout en rétablissant les infrastructures essentielles comme les canalisations d'eau, le réseau d'électricité et les transports.

Cette reconstruction administrative s'inscrit dans un contexte de transition politique nationale marqué par la fin du régime de Vichy et l'affirmation du Gouvernement provisoire de la République française.

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

3 JUIN 1944-JANVIER 1947 > Gouvernement provisoire de la **République française (GPRF)**

SEPTEMBRE 1944-NOVEMBRE 1945 > Gouvernement **Charles de Gaulle I**

Le gouvernement est composé de ministres venant des partis SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière; parti socialiste), PDP (Parti démocrate populaire), MRP (Mouvement républicain populaire), UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance), RAD (Parti radical)

NOVEMBRE 1945-JANVIER 1946 > Gouvernement **Charles de Gaulle II**

JANVIER-JUIN 1946 > Gouvernement **Félix Gouin**

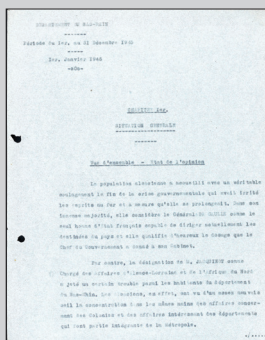
JUIN-NOVEMBRE 1946 > Gouvernement **Georges Bidault**

27 OCTOBRE 1946 > Proclamation de la **IV^e République**

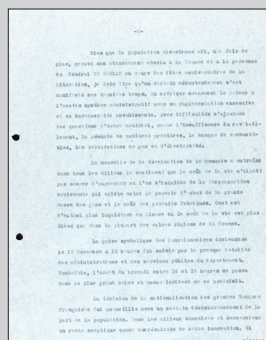
DÉCEMBRE 1946-JANVIER 1947 > Gouvernement **Léon Blum III**

La nécessité d'agir dans l'urgence

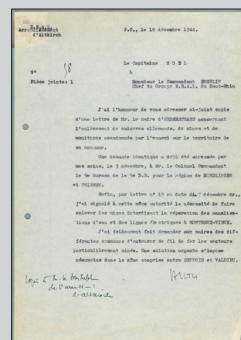
➔ Reportez-vous aux documents 1 (2 pages) et 2.



DOCUMENT 1/A



DOCUMENT 1/B



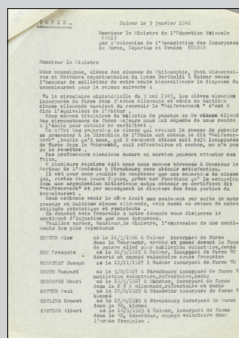
DOCUMENT 2

Rétablir les administrations

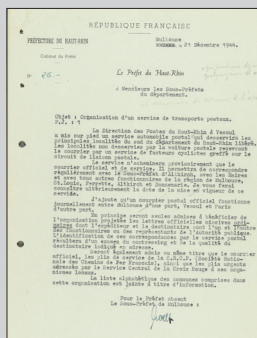
➔ Reportez-vous aux documents 3 à 6.



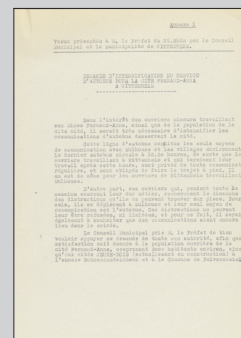
DOCUMENT 3



DOCUMENT 4



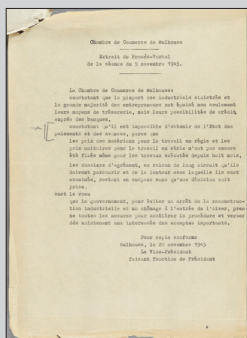
DOCUMENT 5



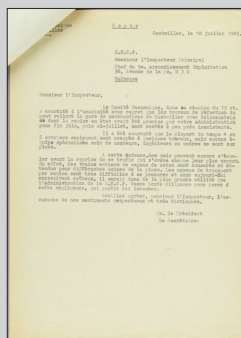
DOCUMENT 6

Relancer l'activité économique

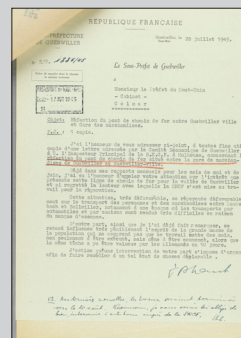
➔ Reportez-vous aux documents 7 à 9.



DOCUMENT 7



DOCUMENT 8



DOCUMENT 9

Document 1

Rapport mensuel de la préfecture du Bas-Rhin pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1945.
Archives d'Alsace - site de Strasbourg, 544D1.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Période du 1^{er} au 31 Décembre 1945

1^{er}. Janvier 1946

-000-

CHAPITRE I^{er}.

SITUATION GÉNÉRALE

Vue d'ensemble - Etat de l'opinion

La population alsacienne a accueilli avec un véritable soulagement la fin de la crise gouvernementale qui avait irrité les esprits au fur et à mesure qu'elle se prolongeait. Dans son immense majorité, elle considère le Général DE GAULLE comme le seul homme d'Etat français capable de diriger actuellement les destinées du pays et elle qualifie d'heureux le dosage que le Chef du Gouvernement a donné à son Cabinet.

Par contre, la désignation de M. JACQUINOT comme Chargé des Affaires d'Alsace-Lorraine et de l'Afrique du Nord a jeté un certain trouble parmi les habitants du département du Bas-Rhin. Les Alsaciens, en effet, ont vu d'un assez mauvais oeil la concentration dans les mêmes mains des affaires concernant des Colonies et des affaires intéressant des départements qui sont partie intégrante de la Métropole.

0/.....

-2-

Bien que la population alsacienne ait, une fois de plus, prouvé son attachement absolu à la France et à la personne du Général DE GAULLE au cours des fêtes anniversaires de la libération, je dois dire qu'un certain mécontentement s'est manifesté ces derniers temps. On critique notamment le retour à l'ancien système administratif avec sa réglementation excessive et sa bureaucratie envahissante. Ces difficultés s'ajoutent des questions d'ordre matériel, comme l'insuffisance du ravitaillement, la pénurie de matières premières, la manque de combustibles, les restrictions de gaz et d'électricité.

La nouvelle de la dévaluation de la monnaie a entraîné dans tous les milieux le sentiment que le coût de la vie n'allait pas cesser d'augmenter et l'on s'inquiète de la disproportion croissante qui existe entre le pouvoir d'achat de la grande masse des gens et le coût des produits fabriqués. Ceci est d'autant plus inquiétant en Alsace où le coût de la vie est plus élevé que dans la plupart des autres régions de la France.

La grève symbolique des fonctionnaires déclenchée le 12 décembre à 16 heures fut suivie par la presque totalité des administrations et des services publics du département. Toutefois, l'arrêt du travail entre 16 et 18 heures se passa dans le plus grand calme et aucun incident ne se produisit.

La décision de la nationalisation des grandes Banques françaises fut accueillie avec un certain désintéressement de la part de la population. Dans les milieux bancaires et commerciaux on reste sceptique quant aux résultats de cette innovation. Si

./.....

1 Selon la population alsacienne, quel homme politique est apte à diriger la France ?

2 Quelle signification donnez-vous à cette phrase : « Elle qualifie d'heureux le dosage que le chef du gouvernement a donné à son cabinet » ?

3 Quelles sont les critiques formulées contre le retour à l'ancien système administratif ?

Document 2

Lettre du capitaine Noël au commandant Eberlin, le 18 décembre 1944.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 2509W7.

Cor.
E.S.A.L.
Arrondissement
d'Altkirch

P.C., le 18 décembre 1944.

N°

Le Capitaine N O Ë L

à

Pièce jointe: 1

Monsieur le Commandant EBERLIN
Chef du Groupe E.S.A.L. du Haut-Rhin

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie d'une lettre de Mr. le maire d'UEBERSTRASS concernant l'enlèvement de cadavres allemands, de mines et de munitions abandonnés par l'ennemi sur le territoire de sa commune.

Une demande identique a déjà été adressée par mes soins, le 3 décembre, à Mr. le Colonel Commandant le 5e Bureau de la 5e D.B. pour la région de HINDLINGEN et FRIESEN.

Enfin, par lettre n° 19 en date du 7 décembre dr., j'ai signalé à cette même autorité la nécessité de faire enlever les mines interdisant la réparation des canalisations d'eau et des lignes électriques à MONTREUX-VIEUX.

J'ai évidemment fait demander aux maires des différentes communes d'entourer de fil de fer les secteurs particulièrement minés. Une solution urgente s'impose néanmoins dans la zone comprise entre SEPPOIS et VALDIEU.

*Copie à M. le Maire
de l'arrondissement
d'Altkirch*

Heute

• QUESTIONS •

❶ Quelles sont, selon le capitaine Noël, les mesures à prendre en urgence le 18 décembre 1944 ?

❷ Quels sont les risques encourus par la population civile ?

Document 3

L'école de Wolfgantzen, octobre 1945.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 42Fi30027/165.



1 Où est situé le photographe ?

2 Décrivez la scène photographiée.

3 Que veut montrer le photographe ?

Document 4

Lettre des élèves du lycée Bartholdi de Colmar au ministre de l'Éducation nationale, au sujet de la dispense de l'examen du baccalauréat, datée du 3 janvier 1946.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 1484W11.

C O P I E .

Colmar le 3 janvier 1946

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
PARIS
par l'entremise de l'Association des Incorporés
de Force, Déportés et Evadés COLMAR

Monsieur le Ministre

Nous soussignés, élèves des classes de Philosophie, Math élémentaires et Sciences expérimentales du Lycée Bartholdi à Colmar avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la dispense du baccalauréat pour la raison suivante :

Vu la circulaire ministérielle du 8 mai 1945, les élèves alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande et admis en huitième classe allemande auraient du recevoir le "Reifevermerk" c'est à dire l'équivalent de l'Abitur.

Nous sommes titulaires du bulletin de passage en 8e classe allemande. Des circonstances de force majeure nous ont empêché de nous rendre à l'école pour obtenir ce certificat.

En effet les camarades de classe qui avaient la chance de pouvoir se présenter à la Direction de l'Ecole ont obtenu le dit "Reifevermerk", tandis qu'à nous, qui à ce moment étions soit déjà incorporés de force dans la Wehrmacht, soit réfractaires et cachés, on n'a pas pu le remettre.

Nos professeurs alsaciens encore en service peuvent attester ces faits.

À plusieurs reprises déjà nous nous sommes adressés à Monsieur le Recteur de l'Académie à Strasbourg sans obtenir satisfaction.

Il est pour nous pénible de constater que nos camarades de classe qui, restés dans leurs foyers, grâce aux fonctions qu'ils occupaient dans une organisation hitlérienne ont pu obtenir ce certificat dit "Reifevermerk" et par conséquent la dispense des deux parties du baccalauréat.

Nous estimons avoir le même droit non seulement par suite de notre passage en huitième classe allemande, mais aussi en raison de notre attitude patriotique et résistante.

En donnant avis favorable à notre demande vous dissiperez le sentiment d'injustice que nous éprouvons.

Veuillez agréer, Monsieur, le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux

BUEGER Alex	né le 16/3/1926 à Colmar incorporé de force dans la Wehrmacht, arrêté et passé devant le Conseil de guerre allemand pour mutilation volontaire, évadé
EBY François	né le 26/9/1925 à Colmar, incorporé de force WM déserté et engagé volontaire armée française
GONPENT Joseph	né le 12/11/1927 à Guémar incorporé de force WM
HAUTH Gaspard	né le 5/8/1927 à Strasbourg incorporé de force WM mutilation volontaire, réfractaire, caché
HERRMANN Henri	né le 19/2/1927 à Münster, incorporé de force dans la D C A allemande, réfractaire et caché
MATTER Paul	né le 17/8/1925 à Stosswehr incorporé de force WM blessé
ORTLIEB Ernest	né le 17/8/1925 à Strasbourg incorporé de force dans la WM, blessé
KASTLER Albert	né le 18/9/1925 à Colmar, incorporé de force dans la WM, déserteur, engagé volontaire dans l'armée française.

1 Qui sont les auteurs de cette lettre et à qui s'adressent-ils ?

2 Que demandent-ils ?

3 Pourquoi, selon eux, sont-ils victimes d'une injustice ?
